

UN SEPTEUAGENAIRE TROUVÉ ÉGORGÉ PRÈS DE SA FERME A RUBROUCK

On ignore s'il s'agit d'un crime ou d'un suicide

La petite commune de Rubrouck est actuellement sous le coup d'une vive émotion, à la suite d'une tragique découverte qui vient d'être faite.

Tragique découverte

C'est sur la route qui mène de Rubrouck à Ombrière que se trouve érigée une ferme importante isolée de toute autre habitation. Elle est exploitée depuis de nombreuses années par M. Sévère et Simone Baudens, frère et sœur, avec eux demeure M. Louis Hennon, âgé de 70 ans, célibataire, leur oncle, ancien cultivateur, qui vit de ses rentes.

Resté gaillard malgré son grand âge, il avait un caractère égal et n'avait jamais donné l'impression qu'il était tourmenté par des idées noires.

Rien ne faisait donc prévoir qu'une horrible fin lui était réservée.

Lundi, il était allé à la messe d'un village voisin, à Buissonville, et était rentré à la ferme dans la soirée.

Hier matin M. Sévère et Mlle Simone Baudens se sont levés comme d'habitude au marché d'Arras, pour y vendre du beurre et des œufs.

A leur retour, ils devaient éprouver une première surprise : leur oncle ne se trouvait pas dans l'habitation, où il avait coutume de les attendre.

Inquiets, avec juste raison, ils effectuèrent des recherches et un tragique spectacle se laissa apercevoir. Le pauvre vieillard gisait dans un coin d'une grange voisine, le corps baignant dans une mare de sang, la gorge tranchée d'un coup de couteau de cuisine, que l'on trouva à proximité.

L'enquête

On appela de toute urgence un médecin, qui prodigua des soins au blessé, en attendant de l'envoyer à l'hôpital d'Hazebrouck, en raison de la gravité de son état, mais le vieillard expira bientôt des suites de sa terrible blessure.

Une enquête a été ouverte par le gendarme sur cet inexplicable drame.

M. Hennon s'est-il suicidé ? C'est ce que l'on se propose de rechercher.

UN DRAME PASSIONNEL PRÈS DE DOULLENS

A Bouquemaison, un faible d'esprit tua une jeune garde-barrière qui l'avait éconduit

Un crime qui a provoqué la plus vive émotion dans toute la région de Doullens, s'est déroulé hier à Bouquemaison.

Parce qu'il avait éconduit une jeune garde-barrière, un homme d'esprit court, presque muet, a tué sa voisine, garde-barrière intérimaire à la Compagnie du Chemin de fer du Nord.

Il était 6 heures du matin environ, lorsque Melle Claire Dufrancat, âgée de 21 ans, qui habite avec ses parents, près de la gare de Bouquemaison, s'en alla vers le long de la voie de Doullens-Frémont pour remplacer la garde-barrière au passage à niveau de la route de Bouquemaison à Lucheu.

Son voisin, Léon Hequet, 30 ans, qui, toute la nuit avait fait la fête et n'était pas rentré au logis paternel, sachant que la jeune fille devait passer par là, s'était embusqué dans un champ de récoltes et attendit l'heure propice. Il se dressa devant elle armé d'un revolver et la contraignit à passer devant lui. Il la conduisit ainsi à un kilomètre à travers champs et, dans un abri à l'abri d'un arbre, il tira deux balles d'elle. Sans doute, celle-ci résista et l'homme furieux l'abattit de trois balles dans la tête.

Il s'est ensuite avoué son crime à un de ses sœurs qui demeure à Grouches-Lucheu, puis à vélo se rendit à Amiens, où il devait se constituer prisonnier au Palais de Justice à la fin de la matinée. Ici d'ailleurs dans quelques circonstances :

« C'est moi, Hequet ! »

Vers 11 h. 20, une certaine animation régnait dans les couloirs du palais. M. Carpentier, secrétaire du procureur de la République, y trouvait avec un groupe d'avocats, lorsqu'il aperçut un individu arriver en courant, l'air apeuré, qui s'adressa à lui et lui demanda de voir le procureur pour une affaire importante. M. Carpentier indiqua à son interlocuteur le bureau du secrétaire. L'individu y pénétra en trombe. Il s'adressa à un secrétaire et lui remit son portefeuille au visage, cria : « C'est moi Hequet, Pierre Hequet. »

Les employés se demandèrent s'ils n'avaient pas déjoué l'attentat. L'individu du visiteur était surprenant, lorsque les gendarmes de Doullens téléphonèrent pour aviser le Parquet du crime de Bouquemaison. Les détails reçus s'expliquent. Le Parquet comprit qu'il se trouvait en présence du criminel et deux agents mandés d'urgence, vinrent s'assurer de la personne de l'assassin.

Hequet, qui est atteint de surdité prononcée, ainsi que nous le signalons plus haut, fut interrogé au début de l'après-midi par M. le substitut Cuno, mais ce dernier démentit l'incrimination des réponses de Hequet, dit rapidement renoncer à poursuivre plus avant cet interrogatoire. L'assassin se borna à déclarer que c'était lui et qu'il n'était pas possible d'en tirer autre chose de sensé.

Le Parquet sur les lieux

Vers 15 heures, M. Dautel, juge d'instruction ; Cuno, substitut, accompagnés du docteur Perdu, se sont rendus à Bouquemaison et ont procédé à différentes constatations. Ils ont refait le chemin parcouru par la jeune fille poursuivie par son assassin et, dans la grande tragédie ont pu se rendre compte qu'il n'y avait pas eu lutte, Hequet ayant dit tirer alors que l'Orme Saint-Germain par l'émotion, avait perdu connaissance.

UN ANCIEN MINISTRE BELGE EST MORT SUBITEMENT AU POSTE FRONTIÈRE DE BETTIGNIES

M. le comte Léon d'Ursel, ancien ministre plénipotentiaire belge, commandeur de la Légion d'honneur, grand croix, ancien chef de cabinet pendant la guerre, de M. le Ministre des Affaires Étrangères, se rendait hier mardi de Bruxelles à Paris dans une automobile conduite par son fils M. le comte Bernard d'Ursel.

L'auto se présenta à 15 h. 30 au poste frontière de Bettignies, d'où, les formalités douaniers furent effectuées. Le comte d'Ursel se rendit à la gare de Bettignies.

La voiture avait franchi une très courte distance lorsque M. Bernard d'Ursel vit son père s'affaïsser brusquement sur la banquette arrière. Il s'agissait d'une crise cardiaque.

Le comte Léon d'Ursel, âgé de 67 ans, était âgé de 67 ans.

La tentative de liaison aérienne Dunkerque - Marseille - Dunkerque a échoué

Le « Farman », qui devait la tenter, parti hier matin de Malo a dû, par suite de mauvais temps rebrousser chemin à Arras



L'équipage de l'avion quelques instants avant le départ. De gauche à droite : MM. MARCHAL, DECROO et LOOTEN.

Nous avons relaté dans quelques conditions parfaites, avait atterri, à Malo, lundi soir, à 19 heures, l'avion Farman, que pilotait M. Pierre Decroo et dans lequel avait pris place M. Henri Castel, officier aviateur de réserve.

Cet avion était arrivé à Malo, pour tenter le lendemain la liaison Dunkerque-Marseille-Dunkerque, dans la même journée.

Le matin donc, à 3 h. 20, le pilote Pierre Decroo, accompagné des aviateurs Marchal et Emmanuel Looten, reprenait possession de l'appareil et se mettait en devoir de l'avancer vers le milieu de la piste, d'où il prendrait le départ.

L'effluence, on le comprendra, était à cette heure des plus restreintes, et l'on notait, comme la veille quelques représentants du nouveau et de l'ancien Comité du Club Aéronautique de Dunkerque.

M. le docteur Decroo, de Bergues, père du pilote Decroo, accompagné de toute sa famille, était également présent.

Après des préparatifs qui ne durèrent que peu de temps, les voyageurs aériens prenaient possession de leurs places et le moteur du « Farman » ne tardait point à lancer dans le calme du matin, toutes ses pétares.

À 3 h. 50, l'appareil roulait sur le sol et décollait prenant immédiatement après une courbe gracieuse, la direction de Bergues, cité qu'il devait survoler quelques minutes après.

Les aviateurs emportaient pour la remettre à l'Aéro Club de Provence, une lettre de M. le Club Aéronautique, laquelle mentionnait que « Dunkerque-Porte du Nord » serait ainsi relié, en moins d'une journée, aller et retour, avec Marseille par le Sud, et qu'une connexion étroite pourrait ainsi exister entre les deux ports.

Mais le mauvais temps empêché les aviateurs de mettre leur projet à réalisation.

L'avion partit les quelques représentants du C. A. D. regagnèrent leurs demeures.

M. P. Decroo lui confia les difficultés qu'il avait éprouvées un peu avant Hazebrouck, où déjà le « Farman » s'était senti d'inquiétante façon. La route fut cependant poursuivie et l'appareil monta et descendit pour trouver une plus grande visibilité. Il n'en fut rien et l'horizon demeura nettement bouché.

Il ne pouvait être question de le perdre sans danger. Nos trois voyageurs aériens agirent alors avec la plus grande prudence — prudence à laquelle il nous faut rendre hommage — et décidèrent de faire demi-tour à Arras, à 4 h. 35, et ils revinrent à Malo à 5 h. 10.

Le pilote Decroo et ses camarades Marchal et Looten ne nous ont point caché le chagrin qu'ils éprouvaient à se sentir ainsi vaincus par les éléments, mais avec la belle ténacité, l'admirable énergie et la lovable volonté qui caractérisent leur tempérament, ils nous ont assuré qu'ils renouvelleraient leur tentative.

Il fut convenu devant celui qui prenait note de leur retour, que la prochaine envolée aurait lieu du même endroit, dans la même semaine de juillet.

L'Office Météorologique leur avait assuré la veille du départ que le temps serait beau. On doit reconnaître qu'il en fut autrement et que les brusques changements de température intervinrent sur notre région.

Rendons hommage toutefois au courage des aviateurs et souhaitons-leur une meilleure chance dans la randonnée future qu'ils tiennent à effectuer.

UNE RIXE GRAVE A L'USINE

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

Une rivalité inexplicable a mis aux prises, hier après-midi, deux amis travaillant dans le même établissement et étant étroitement unis par des liens presque fraternels. L'un se fâcha sans motif et se jeta sur l'autre, provoquant un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

Le blessé, Vandstadt, 36, rue de Fontenay, travaillant chez Jean-Baptiste Sanctorum, 30 ans, ouvrier teinturier, demeurant 94, rue Monge, et Henri Deschêver, gendarme, 19 ans, domicilié 276, rue J.-G. de la Cour, à Saint-Basque, qui se fâcha sans motif, et d'un geste inconnu, il porta un coup de couteau à son intime qui fut transporté à l'hôpital.

LA GRANDE FANFARE A WENDUYNE

La Grande Fanfare de Wenduysne vient d'être invitée à donner un grand concert sur la place de Wenduysne, le dimanche 29 juillet, fête des Fabricants ; nul doute qu'elle y remporte son succès habituel, un programme de choix sera exécuté.

Les parents et amis qui voudraient accompagner la société et profiter des réductions sont priés de se faire inscrire au plus tard pour le vendredi 2 juillet, au local, 63, rue de Lannoy.

EXCURSION DE L'AMICALE OLIVIER DES BRÈRES

Quelques places seulement étant encore disponibles, les amicales désirent participer à l'excursion sont priées de se faire inscrire au plus tôt.

L'excursion aura lieu le dimanche 29 juillet, à 9 heures, pour les amicales en possession de leur carte 1934 et de 1 franc pour les parents et amis des amicales.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU S.I. « LES AMIS DE ROUBAIX »

Samedi 30 juillet, à 16 h. 30, aura lieu au Cercle de l'Industrie, Grande Rue, 7, l'assemblée générale statutaire de notre syndicat d'initiative.

Tous les membres du groupement, honoraires, actifs, adhérents, sont cordialement invités à cette assemblée, ainsi qu'à la présentation de l'activité importante de notre S.I. local.

Une brillante tombola sera tirée entre les membres du groupement, sous la présidence de M. Broders et d'un certain nombre d'œuvres dévouées, des meilleurs écrivains de notre ville.

La réunion des membres du Comité-Directeur aura lieu le dimanche 30 juillet, à 18 heures, au Cercle de l'Industrie, Grande Rue, 7, l'assemblée générale statutaire de notre syndicat d'initiative.

PHILHARMONIQUE DE ROUBAIX. — Ce soir à 8 heures, répétition générale à 8 heures, au Cercle de l'Industrie, Grande Rue, 7, l'assemblée générale statutaire de notre synd